



Direction Générale de la recherche scientifique et de
développement technologique
Centre de recherche en sciences islamiques et civilisation
Laghouat – Algérie

Numéro international: ISSN 2602-7100

CHARTRE D'ÉTHIQUE

1- Obligations du comité de rédaction

- Pèse sur le comité de rédaction composé du rédacteur en chef, des éditeurs associés, des évaluateurs et des membres du secrétariat de la rédaction plusieurs responsabilités et obligations:
- La revue ne publie que la matière scientifique originale après sa soumission à lecture par le rédacteur en chef ou par les éditeurs associés chacun selon sa spécialité, elle fait l'objet d'une évaluation obligatoire de deux évaluateurs, et en cas de contradiction des deux rapports, l'article est confié à un troisième évaluateur, dont sa décision est irrévocable.
- Le comité de rédaction s'engage à publier gratuitement les articles acceptés.
- Le comité de rédaction de la revue s'engage à préserver la matière scientifique envoyée et à ne pas la divulguer ou la mettre à la disposition des tiers jusqu'à sa publication. Le traitement des articles et leur évaluation se font en respectant les principes de transparence et d'objectivité scientifique; l'identité de l'auteur étant anonyme lors de son évaluation.
- Le comité de rédaction est tenu d'informer les auteurs de toutes les évolutions liées à leurs articles, dans un délai raisonnable.
- Le comité de rédaction s'engage à sélectionner les évaluateurs en fonction de leur connaissance scientifique relative au sujet de recherche.
- Le comité de rédaction de la revue établit une attestation d'acceptation de publication au profit des auteurs ou une attestation de publication sur demande de l'auteur adressée au rédacteur en chef via l'adresse mail de la revue (revuenawazil@gmail.com)
- Les articles sont publiés en fonction du calendrier fixé (semestrielle) sur la plate-forme ASJP permettant de visualiser et de télécharger les articles d'une façon permanente et gratuite.

-2Obligations des auteurs

- Les auteurs doivent soumettre une recherche originale et la présenter avec précision et objectivité, de manière scientifique, cohérente et conforme aux caractéristiques des articles académiques, que ce soit en termes de style, de

forme ou de contenu, conformément aux normes et politiques de publication de la revue, en démontrant correctement les données et en tenant compte des droits d'autrui dans l'article.

- Les auteurs doivent s'engager à envoyer la matière scientifique originale éditée par eux et qui n'ayant pas fait l'objet d'une publication dans une autre revue.

- La matière scientifique doit être référencée en citant les sources d'informations. Les auteurs sont seuls responsables de l'authenticité et de l'originalité de la matière scientifique soumise pour publication. La revue dégage toute responsabilité en cas de plagiat.

- Les auteurs sont responsables des opinions exprimées dans leurs articles.

- Les auteurs doivent apporter des corrections et des modifications requises

- Les auteurs doivent éviter des sujets qui suscitent des sensibilités, qu'elles soient politiques, ethniques, sexuelles ou autres.

-3Obligations des évaluateurs:

Les évaluateurs aident l'éditeur en chef et le comité de rédaction à prendre la décision de publication, et aident l'auteur à améliorer et corriger son article, en respectant un nombre de règles et de normes qui suit:

- Les évaluateurs doivent accepter l'évaluation de l'article dans la semaine qui suit sa réception, afin que le rédacteur en chef puisse désigner d'autre en cas de non réception de l'article. Dans le cas où ils acceptent l'évaluation, ils sont tenus de soumettre leurs rapports dans un délai n'excédant pas un mois.

- Toute information concernant l'article doit être confidentielle. Les évaluateurs doivent préserver leur confidentialité et ne peuvent divulguer ou discuter de son contenu avec aucune partie, à l'exception de celles autorisées par le rédacteur en chef.

- Les évaluateurs doivent prouver leurs révisions et évaluations de la recherche qui leur est confié, par des arguments et des preuves objectives et éviter les opinions personnelles, raciales, sectaires et autres.